

Comptabilisation des Ventes*

Le garage « Pat-Méca » a une activité industrielle de fabrication de véhicules aménagés. De plus, il est concessionnaire de la marque Moto bécanne et fait le négoce et la réparation de deux-roues. L'analyse des factures établies permettra de réaliser une imputation correcte :

A LES VENTES DE BIENS ET SERVICES

1°/ Vente de produits fabriqués = PRODUITS FINIS

*La vente des produits fabriqués par l'entreprise est comptabilisée dans le compte **701 VENTE DE PRODUITS FINIS***

2°/ Revente de biens (négoce) = marchandises

Les produits achetés par l'entreprise pour être revendus (sans transformation) s'appellent des **marchandises**, leur vente se comptabilise **dans le compte 707**

Rappel : Sur une facture de doit, on n'enregistre pas séparément la remise, ... le compte de produit est mouvementé pour le montant **Net commercial HT** !

3°/ Vente de services

Cette facture comprend 2 types de services :

- la location à comptabiliser dans le **706 PRESTATIONS DE SERVICES** (si la location est un des services proposés de façon habituelle par l'entreprise)
- la réparation à comptabiliser dans le compte **704 TRAVAUX** (en ajoutant les pièces et la main d'œuvre)

4°/ Produits des activités annexes, port et frais accessoires

L'entreprise n'a pas pour objet social le transport de colis, les livraisons facturées constituent donc un **Produit d'Activité Annexe (708)**

De même, percevoir des frais de facturation n'est pas l'activité "normale" du garage...

Tous ces frais accessoires à la vente seront comptabilisés dans le **7085 Port et frais accessoires facturés**

B. VENTE D'IMMOBILISATION

(Cession d'un élément d'actif=PRODUIT EXCEPTIONNEL)

Contrairement aux marchandises et aux autres produits achetés par l'entreprise, les immobilisations sont destinées à être conservées. Lorsque l'entreprise décide de vendre une de ses immobilisations, **il ne s'agit donc pas de l'activité normale, mais d'une opération exceptionnelle ! (77)**

Le produit de cette cession sera comptabilisé dans le **775 Produits de Cession d'élément d'Actif**

On utilise également un compte de tiers particulier

NB : Par ailleurs on calculera la valeur comptable du bien cédé, qui sera comptabilisée en charge (la différence donnera la plus ou moins-value sur cession) cette écriture supplémentaire constatera également la sortie d'actif de ce bien.

C. PRODUCTION IMMOBILISEE (production d'un bien durable pour nous-mêmes)

Lorsque l'entreprise fabrique un bien pour son propre compte (au lieu de le vendre) et que ce bien constitue une immobilisation, elle doit enregistrer comptablement cette opération !

Même si on rédige une facture pour nous-mêmes, il n'y a pas de **tiers** donc pas de compte client !

D'un côté, il y a une immobilisation obtenue = **classe 2**

De l'autre, il y a un produit réalisé (classe 7) mais immobilisé = **compte 722 PRODUCTION IMMOBILISEE**

Logiquement, on comptabilise d'une part, de la TVA déd./immobilisations, et en contrepartie, de la TVA collectée.

NB :

- les immobilisations produites par l'entreprise, ou obtenues en "puisant" dans le stock des marchandises sont évaluées au coût de revient (ex. prix d'achat pour un garagiste qui conserve pour son activité un véhicule qui était destiné à la revente...

- pour une immo obtenue à partir d'une marchandise en stock, il ne s'agirait pas d'une production immobilisée, il faudrait alors débiter le compte d'immo avec en contrepartie, le crédit du compte [607 Achat de marchandises] utilisé initialement ou d'un compte 6037 Variation des stocks...

*Plan comptable du système comptable OHADA (Syscohada)

70 VENTES

701 VENTES DE MARCHANDISES

7011 dans la Région

7012 hors Région

7013 aux entreprises du groupe dans la Région

7014 aux entreprises du groupe hors Région

702 VENTES DE PRODUITS FINIS

7021 dans la Région

7022 hors Région

7023 aux entreprises du groupe dans la Région

7024 aux entreprises du groupe hors Région

703 VENTES DE PRODUITS INTERMÉDIAIRES

7031 dans la Région

7032 hors Région

7033 aux entreprises du groupe dans la Région

7034 aux entreprises du groupe hors Région

704 VENTES DE PRODUITS RÉSIDUELS

7041 dans la Région

7042 hors Région

7043 aux entreprises du groupe dans la Région

7044 aux entreprises du groupe hors Région

705 TRAVAUX FACTURÉS

7051 dans la Région

7052 hors Région

7053 aux entreprises du groupe dans la Région

7054 aux entreprises du groupe hors Région

706 SERVICES VENDUS

7061 dans la Région

7062 hors Région

7063 aux entreprises du groupe dans la Région

7064 aux entreprises du groupe hors Région

707 PRODUITS ACCESSOIRES

7071 Ports, emballages perdus et autres frais facturés

7072 Commissions et courtages
7073 Locations
7074 Bonis sur reprises et cessions d'emballages
7075 Mise à disposition de personnel
7076 Redevances pour brevets, logiciels, marques et droits similaires
7077 Services exploités dans l'intérêt du personnel
7078 Autres produits accessoires

71 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

711 SUR PRODUITS À L'EXPORTATION
712 SUR PRODUITS À L'IMPORTATION
713 SUR PRODUITS DE PÉRÉQUATION
718 AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
7181 Versées par l'État et les collectivités publiques
7182 Versées par les organismes internationaux
7183 Versées par des tiers

72 PRODUCTION IMMOBILISÉE

721 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
722 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
726 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ()

73 VARIATIONS DES STOCKS DE BIENS ET DE SERVICES PRODUITS

734 VARIATIONS DES STOCKS DE PRODUITS EN COURS
7341 Produits en cours
7342 Travaux en cours
735 VARIATIONS DES EN-COURS DE SERVICES
7351 Études en cours7352 Prestations de services en cours
736 VARIATIONS DES STOCKS DE PRODUITS FINIS
737 VARIATIONS DES STOCKS DE PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET RÉSIDUELS
7371 Produits intermédiaires
7372 Produits résiduels

75 AUTRES PRODUITS

752 QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN
7521 Quote-part transférée de pertes (comptabilité du gérant)
7525 Bénéfices attribués par transfert (comptabilité des associés non gérants)
753 QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR EXÉCUTION PARTIELLE DE CONTRATS PLURIEXERCICES
754 PRODUITS DES CESSIONS COURANTES D'IMMOBILISATIONS
758 PRODUITS DIVERS
7581 Jetons de présence et autres rémunérations d'administrateurs
7582 Indemnités d'assurances reçues
759 REPRISÉS DE CHARGES PROVISIONNÉES D'EXPLOITATION
7591 sur risques à court terme
7593 sur stocks
7594 sur créances
7598 sur autres charges provisionnées

Notis©2012